



PROCES-VERBAL

SOUS-COMMISSION DU STATUT DE L'ARBITRAGE

Réunion du : 11 septembre 2020
à : 17h00

Présidence : Daniel GIRAUD

Présent(s) : Christophe SZCZESZEK - Philippe LAVEAU - Christophe COMPERE

Excusé(s) : Jacques LEVEFAUDES - Jean MASSEBOEUF - Bruno MALBRANQUE -
Alain DESOEUVRES

Assiste(nt) à la séance : Béatrice BLOT – Bernard JAHIER

Adoption du procès-verbal de la réunion du 18 mai 2020

Situation des arbitres – Clubs District du Loiret

Arbitres ayant arrêté l'arbitrage

○ BECUE TEDDY	AV COURTENAY	ARRET
○ BERTON GILLES	US DAMPIERRE	ARRET
○ BOULARD CELINE	SMOC	ARRET
○ BOURSALT LOIS	FC JOUY CAC	ARRET
○ CAPITAIN NICOLAS	FC ST JEAN LE BLANC	ARRET
○ CHEVY AURELIEN	SPSH	ARRET
○ CINAR ZEKARYA	SC MALESHERBOIS	ARRET
○ DAUBIGNARD ANTHONY	J3S AMILLY	ARRET
○ DE SOUSA RUI FERNANDO	USO	ARRET
○ DUBOCQ TEDDY	INGRE	ARRET
○ FINET MARINE	USM OLIVET	ARRET
○ GIRIN GAETAN	USM MONTARGIS	DEPART
○ LEMAIRE ADRIEN	JARGEAU ST DENIS FC	ARRET
○ MALBRANQUE BRUNO	SS SERMAISES	ARRET
○ PENICHOT ROBIN	USM OLIVET	ARRET
○ PERIN THOMAS	BBG	ARRET

○ RAFRARI NADHIR	CSM SULLY	ARRET
○ REBELO CASTRO LUIS	SPSH	ARRET
○ REMENE FLORENTIN	BOUZY LES BORDES	ARRET
○ ROCHDI LOUNES	FCO ST JEAN	ARRET
○ SARI AHMET	CSM SULLY	ARRET
○ SEJOR GREGORY	ENT GATINAISE	ARRET
○ SOUMAH ABDOULAYE	FC ST JEAN LE BLANC	ARRET
○ SZCZESZEK PAUL	USM OLIVET	ARRET
○ ZANCHI JONATHAN	US CHATEAUNEUF	ARRET
○ DUBOCQ TEDDY	FCM INGRE	ARRET
○ TUR RAPHAEL	BRGM	ARRET

Arbitres en attente de validation ou de réception Dossiers Médicaux (renouvellement effectué)

- **ALI MOHAMADI (NEUVILLE SP)**
Licence au 01.07.2020 dossier reçu au District – transmission Commission Médicale le 08.09
- **DIHAJI MOHAMED (US SANDILLON)**
Licence au 01.07.2020 dossier médical reçu – examens complémentaires en attente
- **POMPIDOU FRANCK (FC SEMOY)**
Licence au 01.07.2020 dossier médical reçu – examens complémentaires en attente
- **RESSE JEAN-MICHEL (BONNY BEAULIEU FC)**
Licence au 08.07.2020 dossier reçu au District – transmission Commission Médicale le 02.09
- **BOUCOT ANTHONY (ST BENOIT)**
Licence au 26.07.2020 dossier reçu au District – transmission Commission Médicale le 02.09
- **FRANCART KELLIAN (BELLEGARDE LADON)**
Licence au 17.08.2020 dossier médical reçu incomplet
- **UZUNTEPE CEM (ENT NANCRAY)**
Licence au 31.08.2020 pas de dossier médical reçu
- **HENRY CYRIL (AVGBCM)**
Licence au 01.07.2020 dossier reçu au District – transmission Commission Médicale le 08.09
- **MOREIRA DAVID (UN. PORTUGAISE)**
Licence au 25.08.2020 pas de dossier médical reçu
- **EL MOSSAOUI NABIL (FC SEMOY)**
Licence au 11.08.2020 pas de dossier médical reçu
- **EL BRAYE ABDELHAK (US ST CYR VAL)**
Licence au 12.08.2020 pas de dossier médical reçu
- **TUISUZ SEMIH (US TURCS CHALETTE)**
Licence au 19.08.2020 pas de dossier médical reçu
- **HASSANI CHAMSIDINE (ASPTT)**
Licence au 11.08.2020 dossier reçu au District – transmission Commission Médicale le 08.09

Changement de club ou départ vers autre District/Ligue

○ **GIRARD AYMERIC :**

Départ du club du FC Mandorais vers le club de Luisant (28)

Conformément à l'article 8.1 et l'article 35 du Statut de l'Arbitrage, la sous-commission se saisit du dossier.

Considérant le motif de changement de club,

Monsieur GIRARD AYMERIC comptera pour les saisons 2020/2021 et 2021/2022, pour le club Fc Mandorais (club formateur)

○ **ROUX VALENTIN :**

Départ du club du CJF Fleury vers le club de Neuville Sp,

Conformément à l'article 8.1 et l'article 35 du Statut de l'Arbitrage, la sous-commission se saisit du dossier.

Considérant le motif de changement de club,

Monsieur ROUX VALENTIN comptera pour le club de Neuville Sp à compter de la saison 2020/2021

Situation des clubs au 01.09.2020

Clubs en infraction au 01.09.2020 (Article 41 du Statut de l'Arbitrage) :

D1 : OBLIGATION → 2 arbitres dont 1 majeur

- FCVO (580847) : manque 1 arbitre

D2 : OBLIGATION → 1 arbitre majeur ou Jeune arbitre (au moins 15 ans au 01/01/2020)

- US LA FERTE (514523) : manque 1 arbitre
- COMS MARCILLY (527442) : manque 1 arbitre
- US20 LOIRE ET TREZEE (505252) : manque 1 arbitre

D3 : OBLIGATION → 1 arbitre majeur ou Jeune arbitre (au moins 15 ans au 01/01/2020)

- AV COURTENAY : manque 1 arbitre
- AS PUISEAUX : manque 1 arbitre
- FC BBG : manque 1 arbitre
- LA FRATERNELLE DE BOU : manque 1 arbitre
- FC ST MAURICE/AVEYRON : manque 1 arbitre

D4 : OBLIGATION → 1 arbitre majeur ou Jeune arbitre (au moins 15 ans au 01/01/2020)

- US LORRIS : manque 1 arbitre
- FC BRIARE : manque 1 arbitre
- RS PATAY : manque 1 arbitre
- CO CHILLEURS AUX BOIS : manque 1 arbitre
- US DARVOY : manque 1 arbitre
- AS VARENNES CHANGY : manque 1 arbitre
- AS ST LYE : manque 1 arbitre

○ Rappel des obligations, reconduites pour la saison 2020/2021 :

Pour la saison sportive en cours, le nombre de matchs à diriger par arbitre est de :

- 26 matchs pour les arbitres « Senior » (Coupes, Championnats, Futsal) dont les 2 dernières journées de championnat
- 20 matchs pour les arbitres « Senior » (Coupes et Championnats) dont les 2 dernières journées de championnat
- 20 matchs pour les arbitres « Senior Futsal » (une section Futsal d'un club libre)
- 16 matchs pour les arbitres « Jeune » (Coupes et Championnats) dont les 2 dernières journées de championnat.

S'agissant des arbitres ayant été reçus à l'examen **au cours de la saison**, ce nombre est réduit à :

- 10 matchs pour les arbitres ayant été reçus à l'examen de septembre/octobre
- 8 matchs pour les jeunes arbitres ayant été reçus à l'examen de septembre / octobre
- 8 matchs pour les arbitres ayant été reçus à l'examen de janvier
- 5 matchs pour les jeunes arbitres ayant été reçus à l'examen de janvier

Est « Jeune arbitre », tout arbitre âgé de 15 à 23 ans au 1^{er} janvier de la saison

Est « Très Jeune arbitre », tout arbitre âgé de 13 à 14 ans au 1^{er} janvier de la saison

Prochaine Réunion : à définir

Les décisions de la Commission du Statut de l'Arbitrage sont susceptibles d'Appel devant le Bureau d'Appel du District de Football du Loiret (Article 8 du Statut de l'Arbitrage) dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Le Président de la Commission
GIRAUD DANIEL

PUBLIE LE 14.09.2020